



Guide du parent

TERRAIN de jeux de St-Pamphile



Été 2019

Mot de bienvenue

Bonjour à vous!

L'été est à nos portes et le début du Terrain de jeux également! Il nous fait plaisir d'y accueillir votre enfant pour les sept semaines à venir. C'est avec enthousiasme et impatience que nous l'attendons pour lui faire vivre un été inoubliable.

Notre objectif est de vous assurer un service de qualité qui saura répondre aux besoins de votre enfant ainsi qu'à vos attentes personnelles. Nous tenons à vous remercier pour la confiance que vous nous témoignez en acceptant de nous confier votre enfant.

On lui souhaite un bel été!

Équipe d'animation

Animatrices

- Oreo & Ruby
- Splash
- Converse
- Fidgi & Ramen

Aide-animatrice

- Jujube

Accompagnatrice

- Tornade

Animatrices du service de garde

- Pixel et Clochette

COORDONNÉES UTILES

Pour toutes questions ou toutes autres informations relatives au camp de jour, n'hésitez pas à communiquer avec un responsable du terrain de jeux.

Coordonnatrice aux loisirs : Édith Blanchet
418-356-5501 #208
loisirs@saintpamphile.ca



Terrain de jeux de St-Pamphile
Service des loisirs de St-Pamphile

Coordonnatrice du Terrain de jeux : Anne-Marie Morneau
418-710-0674
annemariemorneau@hotmail.com

Horaires du camp

Les activités régulières du camp ont lieu à l'École secondaire La Rencontre (240, rue St-Pierre). Certaines sorties peuvent se dérouler à l'extérieur des heures habituelles du terrain de jeux. Si c'est le cas, vous en serez avisé.

Du lundi au jeudi : L'arrivée des enfants se fait à 9 h
Le départ est prévu pour 15 h

Service de garde

***Exceptionnellement**, cette année, en raison des travaux effectués autour de l'école secondaire et par mesure de sécurité, les activités du service de garde auront lieu à l'**aréna de St-Pamphile**.*

Du lundi au jeudi, les heures de service de garde sont de 6 h 45 à 9 h et de 15 h à 17 h 30. Le vendredi, le service de garde est de 6 h 45 à 16 h.

Un système de contrôle des présences est en place, nous vous demandons de l'appliquer :

- À votre arrivée au service de garde, prenez le porte-clés au nom de votre enfant sur le panneau à cet effet et remettez-le **en main propre** à l'animatrice du service de garde. Indiquez-lui si votre enfant sera au service de garde le soir ou non.
- Lorsque vous revenez chercher votre enfant, vous devez reprendre le porte-clés de votre enfant auprès de l'animatrice et le remettre sur le panneau à cet effet.

L'achat de présence au service de garde demeure sur le site des inscriptions en ligne au cours de l'été. Vous pouvez donc en faire le paiement au besoin.

Politique de départ

Pour une question de sécurité, si une personne sans autorisation se présente pour venir chercher votre enfant, les animateurs se réserveront le droit de vous appeler pour s'assurer que votre enfant puisse partir avec cette personne. S'il n'y a pas de réponse de votre part, nous refuserons donc de laisser partir votre enfant avec cette personne, et ce, même si votre enfant connaît bien cette personne.

Ainsi, autant pour le service de garde que pour le terrain de jeux régulier, nous vous demandons d'avertir la coordonnatrice du camp si quelqu'un d'autre que vous venez chercher votre enfant. Vous pouvez le faire par un mémo signé, par courriel ou par téléphone.

Transport en autobus

Le service de transport en autobus est offert, matin et soir.

Le trajet débute par la route Elgin Nord en direction du sud et s'arrête en fonction des adresses des enfants.

****Pour le premier matin, nous demandons à tous ceux qui utilisent le service d'autobus d'être prêt 5 à 10 minutes avant. ****

Matériel à prévoir

Afin de faciliter le transport du matériel de votre enfant, nous vous suggérons fortement d'utiliser un sac à dos. Il est très important d'identifier tous les objets de votre enfant afin d'éviter les pertes de matériel.

- Un dîner froid (utiliser un * ice pack* afin de pouvoir conserver le dîner)
- Une bouteille d'eau
- Casquette ou chapeau
- Crème solaire et chasse-moustique (seule la crème solaire liquide est permise)
- Maillot de bain, casque de bain, sandales de plage et serviette pour la piscine
- Le chandail du camp lors des sorties

À éviter...

- Les aliments contenant tous types de noix et légumineuses (car il y a des allergies)
- Les jouets provenant de la maison
- Tous les appareils de jeux (iPod, DS, etc.)
- Les contenants en verre

Tous objets non admissibles sont assujettis à être confisqués par la coordonnatrice.

Objet perdu

Veuillez prendre note que le matériel perdu sera conservé au local du camp de jour durant tout l'été. Cependant, si du matériel demeure non réclamé par les enfants ou les parents, il sera acheminé vers le bureau municipal à la fin du camp. Vous pourrez les réclamer jusqu'au 27 septembre 2019.

PISCINE

Tous les après-midis, les participants sont divisés en deux groupes afin de profiter d'une heure de baignade à la piscine municipale. Lors de cette période, certains animateurs sont dans l'eau avec les enfants alors que d'autres circulent autour de la piscine pour venir en aide aux surveillants-sauveteurs en place.

Les enfants qui en ont besoin ont accès à des vestes de flottaison. Votre enfant peut également apporter son équipement de flottaison (ballon ou autres) au besoin.

COURS de NATATION

Les inscriptions aux cours de natation Junior offerts à la session d'été par la piscine municipale sont transmises à la coordonnatrice du camp. Ainsi, cette dernière s'occupera de conduire votre enfant à son cours de natation, puis de retourner le chercher à la fin.

GOLF

Les mercredis avant-midi, les jeunes inscrits aux cours de golf du Club de golf de Saint-Pamphile seront accompagnés en autobus par un animateur. Ils quitteront le camp vers 9 h et seront de retour pour le dîner.

Un maximum de 12 participants de 8 ans et plus est autorisé à participer.

CALENDRIER et activités

Un calendrier des activités est établi au début du camp. Celui-ci est remis aux parents lors de la rencontre de parent ou à l'enfant lors de la première journée. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez communiquer avec la coordonnatrice du camp qui vous en fournira une copie.

Un journal de la semaine est également établi afin de vous donner un aperçu des activités prévues dans la semaine. Celui-ci est publié sur la page Facebook du Terrain de jeu de St-Pamphile le vendredi et une copie papier est également remise chaque lundi.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes autres questions!

BON été!